

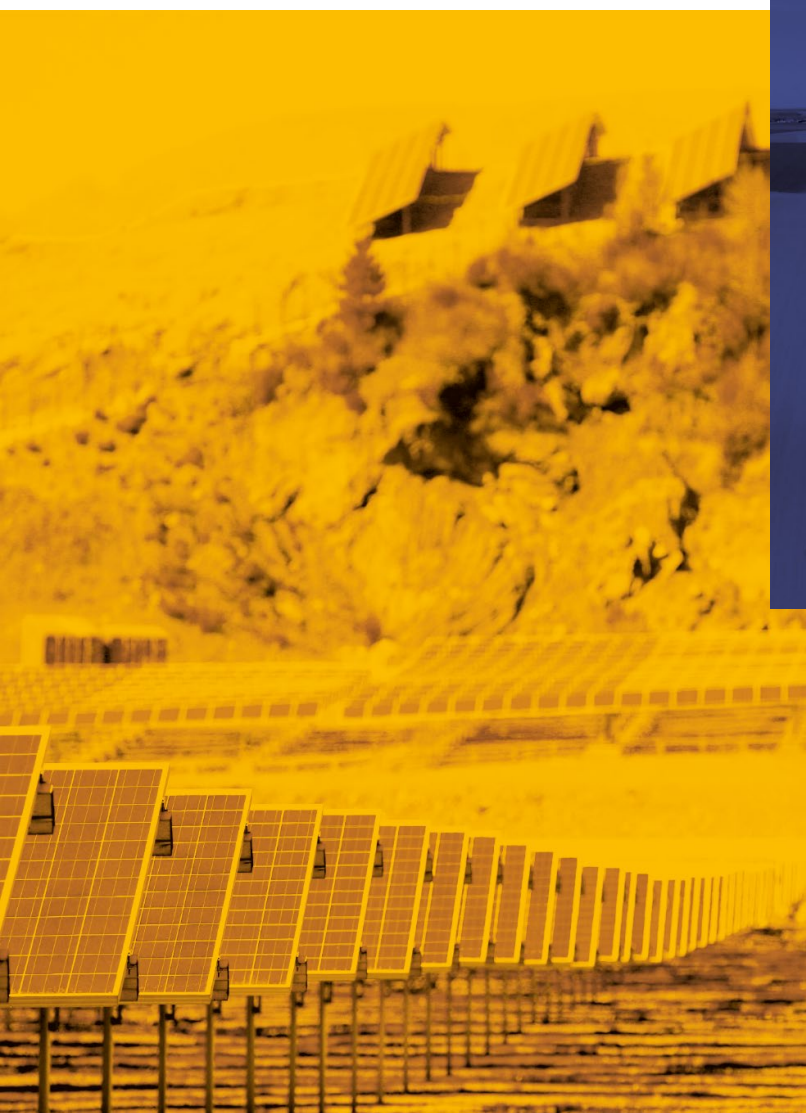
Données relatives aux mesures de vent au sommet du mât de mesure (120m)

Projet éolien de La Celle-
Saint-Cyr

Yonne (89)

Commune de La Celle-Saint Cyr

17 avril 2024



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

PE DU LA CELLE-SAINT-CYR
188 RUE MAURICE BEJART - 34080 MONTPELLIER - FRANCE
TEL. 04 67 40 74 00 - WWW.GROUPEVALECO.COM

SARL AU CAPITAL DE 500 € - RCS MONTPELLIER B 897 657 193 - SIRET N° 89765719300016

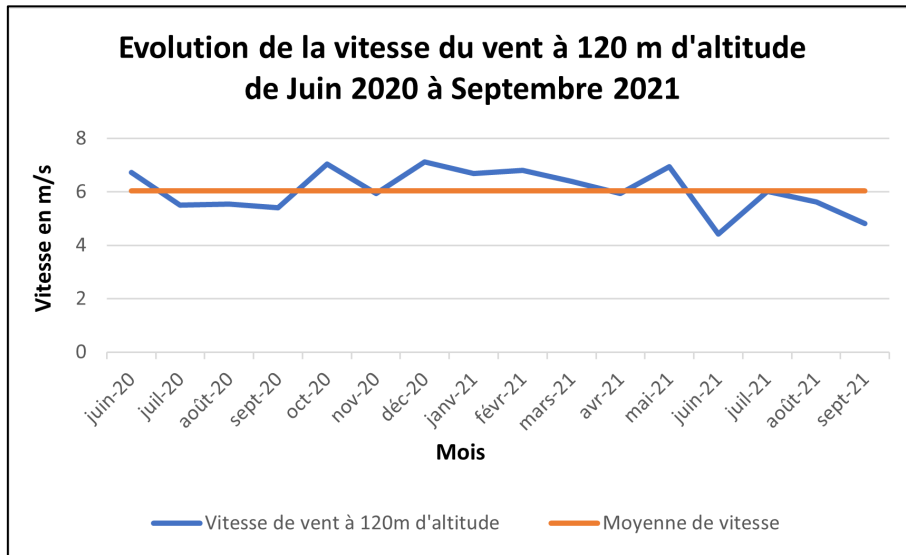
Dans le cadre de l'enquête publique du Projet Eolien de La Celle-Saint-Cyr, la commission d'enquête nous a sollicité pour avoir les données de mesures de vent au sommet du mât de mesure (120 m).

Vous trouverez ci-dessous :

- **Un graphique présentant l'évolution de vitesse de vent**

La vitesse est exprimée en m/s et est relevée à 120 m d'altitude, soit au sommet du mât de mesure. La campagne de mesure a été réalisée du mois de juin 2020 au mois de septembre 2021.

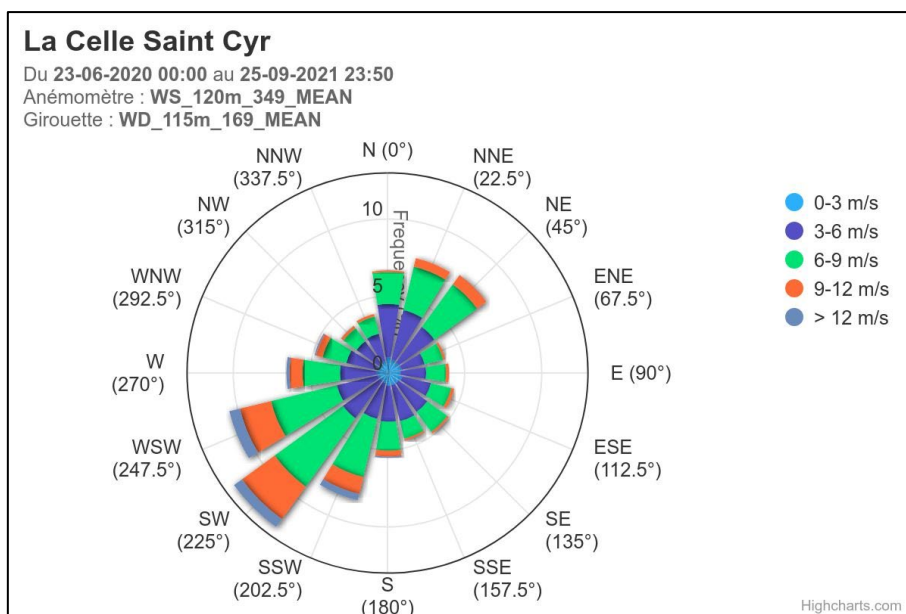
Pour cette période, la moyenne de vent relevée est de 6.04 m/s.



- **La rose des vents présentant les vitesses et directions de vent**

L'anémomètre est placé au sommet du mât de mesure (120 m d'altitude), et mesure la vitesse de vent en m/s (WS_120), sur la période du 25 juin 2020 au 25 septembre 2021.

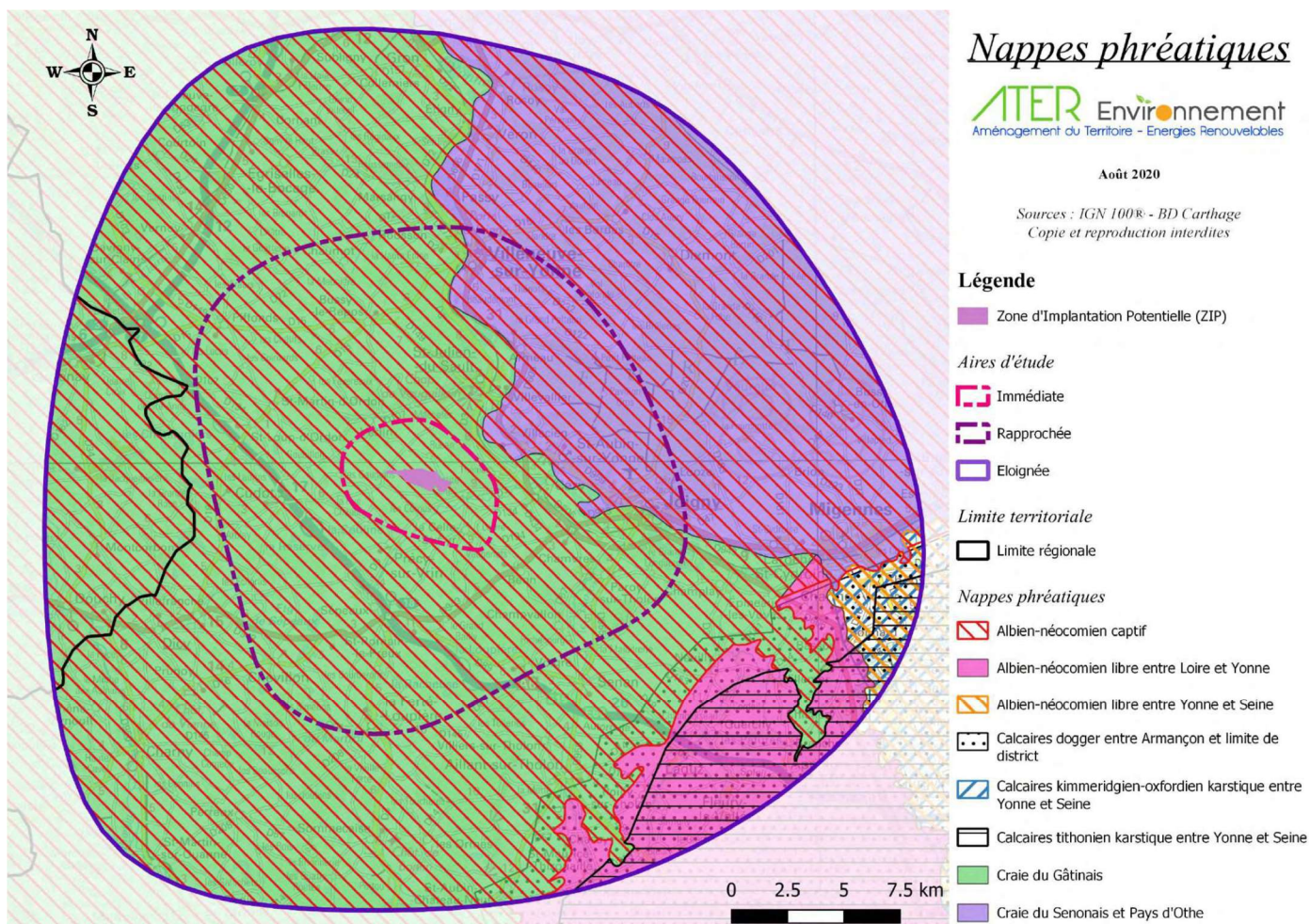
La girouette est également, placée sur le mât de mesure à 115 m d'altitude, elle relève la direction des vents en degré (°), (WD_115m), sur la même période.



Enjeu « Nappes Phréatiques »

Projet éolien de La Celle Saint Cyr

Deux nappes phréatiques sont localisées sous la zone d'implantation potentielle : la nappe « Albien-néocomien captif », et la nappe « Craie du Gatinais » (voir carte ci-dessous)



1) Albien-néocomien captif (FRHG218)

« La côte moyenne du toit de la nappe enregistrée entre le 23/07/1993 et le 06/08/2020 est de 4,37 m sous la côte naturelle du terrain, soit à une côte NGF moyenne de **115,58 m**. La côte minimale enregistrée est à 3,44 m sous la côte naturelle du terrain. »

Profondeur relative		Date	Côte piézométrique	
Minimale	3,44 m	05/01/2003	Maximale	116,51 m NGF
Moyenne	4,37 m	-	Moyenne	115,58 m NGF
Maximale	4,86 m	05/11/2010	Minimale	115,09 m NGF

Tableau 19 : Profondeur de la nappe « Albien-néocomien captif » (source : ADES, 2020)

(Extrait de l'étude d'impact page 51)

2) Craie du Gatinais (FRHG210)

« La côte moyenne du toit de la nappe enregistrée entre le 03/08/2005 et le 06/08/2020 est de 19,47 m sous la côte naturelle du terrain, soit à une côte NGF moyenne de **145,78 m**. La côte minimale enregistrée est à 12,16 m sous la côte naturelle du terrain. »

Profondeur relative		Date	Côte piézométrique	
Minimale	12,16 m	04/04/2018	Maximale	153,09 m NGF
Moyenne	19,47 m	-	Moyenne	145,78 m NGF
Maximale	21,8 m	10/02/2006	Minimale	143,45 m NGF

Tableau 20 : Profondeur de la nappe « Craie de Champagne sud et Centre » (source : ADES, 2020)

(Extrait de l'étude d'impact page 53)

CONCLUSION

« Impacts sur les eaux souterraines :

Pour rappel, deux nappes phréatiques sont localisées à l'aplomb du projet : «Albien-néocomien captif» et «Craie du Gatinais». D'après les données de l'ADES, les côtes minimales enregistrées pour ces nappes sont :

- 3,44 m sous la côte naturelle du terrain pour la nappe « Albien-néocomien captif », au niveau de la station de Valravillon, à 14,7 km au sud-est de E3 ;
- 12,16 m sous la côte naturelle du terrain pour la nappe « Craie du Gatinais », au niveau de la station de Cudot, à 6,5 km à l'ouest de E1.

Les fondations étant profondes de 3 à 5 m au maximum, il n'est donc pas possible de conclure précisément sur le risque de percer le toit de la nappe sous-jacente. Le principe de précaution imposant de considérer le cas le plus impactant, l'impact sur le risque de percer le toit de la nappe est donc modéré. »

(Extrait de l'étude d'impact page 362)

- Dans les tableaux ci-dessus, il est précisé que la profondeur minimale du toit de chaque nappe est de 116,51m NGF et de 153,09m NGF. Les éoliennes du projet de La Celle Saint Cyr sont situées à une altitude minimale de 175m NGF. De ce fait, la **profondeur relative minimale avec le toit de chaque nappe est respectivement de de 58,49m et de 21,91m.**

Dossier DAE La Celle Saint Cyr

4 messages

Jacqueline LAROSE <jacqueline.larose5089@gmail.com>
À : arnaud.michel@developpement-durable.gouv.fr

29 avril 2024 à 12:10

Bonjour Monsieur,

Je suis la présidente de la Commission d'Enquête concernant le projet de 3 éoliennes à La Celle Saint Cyr. L'éolienne est à 67 mètres d'une route communale ouverte à la circulation automobile. L'étude de dangers élude le problème car il ne s'agit ni d'une route départementale, ni d'une route structurante avec un trafic de moins de 2000 véhicules par jour. Quelques contributions nous ont signalé qu'un ramassage scolaire y passait. Cette situation interpelle les trois membres de la commission d'enquête. Avez-vous déjà eu ce type d'implantation ? Ce point a-t-il été étudié lors de l'instruction du dossier ?

Vous trouverez un petit topo que j'ai fait sur le sujet en vue de la rédaction de notre rapport.

Je vous remercie de bien vouloir nous éclairer sur ce sujet.

Bien cordialement

La Présidente de la commission d'Enquête
du parc éolien de La Celle Saint Cyr
06.33.91.93.48


Jacqueline LAROSE <jacqueline.larose5089@gmail.com>
À : arnaud.michel@developpement-durable.gouv.fr

29 avril 2024 à 13:44

J'ai oublié la pièce jointe. Avec mes excuses.

J. LAROSE

[Texte des messages précédents masqué]

 **Etude de danger.docx**
19K

MICHEL Arnaud (Inspecteur au pôle 3 Risques chroniques, éolien, sites pollués) - DREAL Bourgogne- Franche-Comté/UD58-89/UD58 <arnaud.michel@developpement-durable.gouv.fr> 2 mai 2024 à 08:33
À : "jacqueline.larose5089" <jacqueline.larose5089@gmail.com>

Madame,

Je comprends tout à fait votre point de vue. Toutefois, l'étude de danger est régit par un guide méthodologique et cette aspect là n'est pas prévue

Restant à votre disposition

Cordialement

Arnaud MICHEL
Inspecteur ICPE au pôle 3 risques chroniques, éolien et sites et sols pollués
UID58-89- Antenne Nièvre
DREAL Bourgogne Franche-Comté
40 rue de la Préfecture
58026 NEVERS CEDEX
Tel : +33 3 39 59 67 59 - Mobile : + 06 58 19 96 82
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

[Texte des messages précédents masqué]

Jacqueline LAROSE <jacqueline.larose5089@gmail.com>
À : Gilles Peylet <gilles.peylet@icloud.com>, "michel.breuillé" <michel.breuill@free.fr>

5 mai 2024 à 10:36

Je vous adresse la réponse de la DREAL.
Nous en parlerons.

Jacqueline

----- Forwarded message -----

De : **MICHEL Arnaud (Inspecteur au pôle 3 Risques chroniques, éolien, sites pollués) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/UD58-89/UD58** <arnaud.michel@developpement-durable.gouv.fr>

Date: jeu. 2 mai 2024 à 08:33

Subject: Re: Dossier DAE La Celle Saint Cyr

To: jacqueline.larose5089 <jacqueline.larose5089@gmail.com>

[Texte des messages précédents masqué]